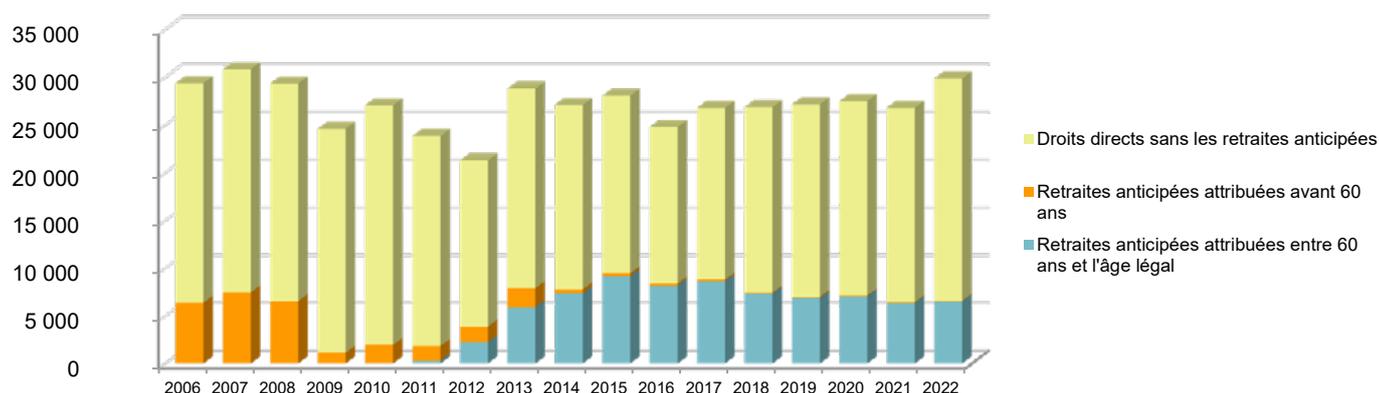


Retraités résidant en Carsat Centre-Ouest

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	15 366	23 773	39 139
Droits directs (retraites personnelles)	13 831	16 006	29 837
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 535	7 767	9 302
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	1 025	1 574	2 599

Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006



Retraites anticipées et mesures dérogatoires	4 958	1 962	6 920
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,9 ans	74,2 ans	74,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Pensions à taux réduit	10,8%	12,9%	11,9%
Retraités bénéficiant d'une surcote	13,2%	16,0%	14,7%

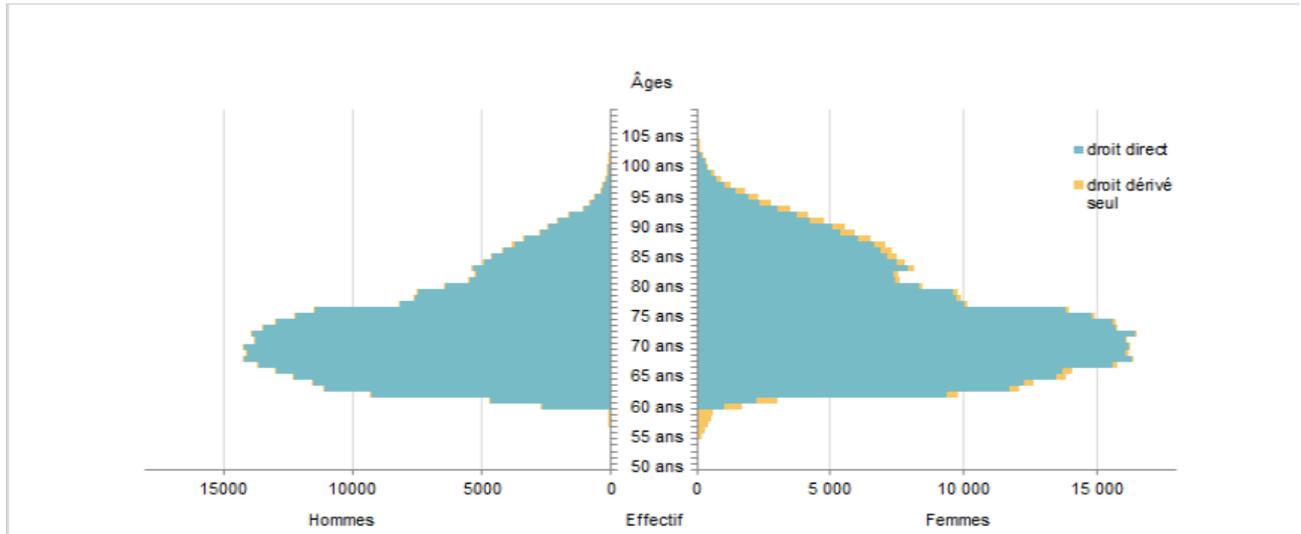
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	279 266	359 597	638 863
Retraités percevant un droit direct seul	266 617	260 469	527 086
Retraités percevant un droit dérivé seul	2 105	14 082	16 187
Retraités percevant les deux à la fois	10 544	85 046	95 590
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,9%	3,6%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	83 924	36 297	120 221
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,3 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	885 €	706 €	784 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,8%	47,5%	35,6%

1. Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

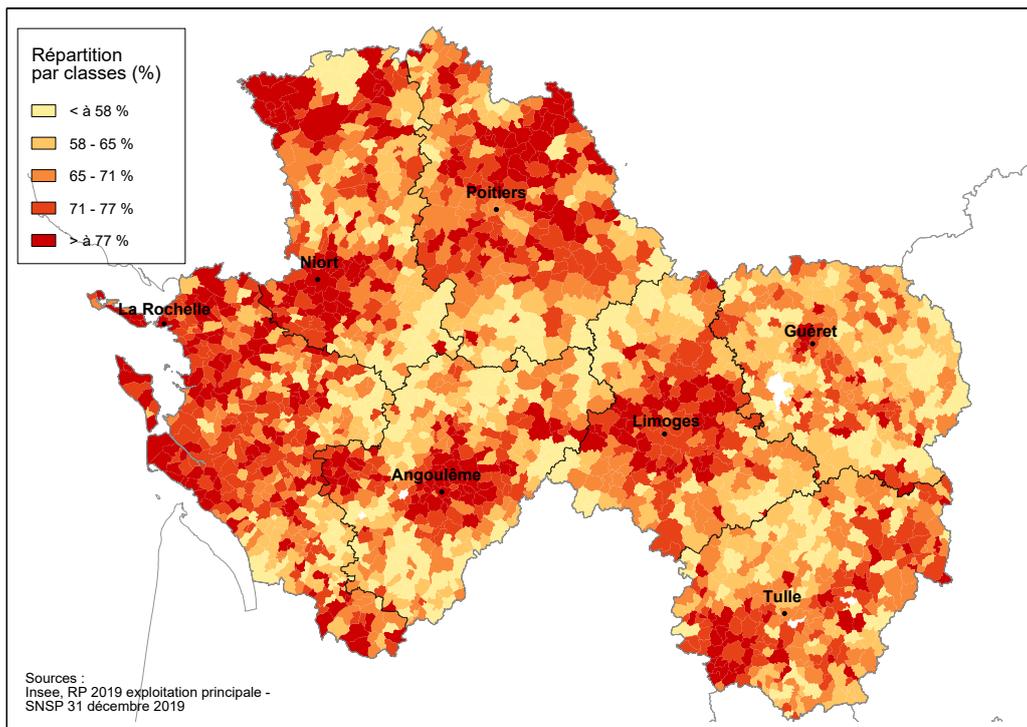
2. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).

3. Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pyramide des âges des résidents



Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Centre-Ouest

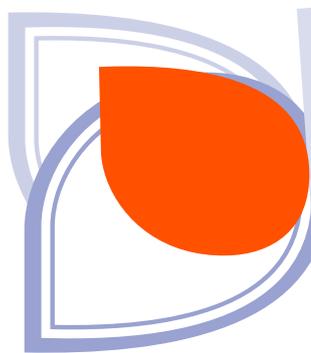


Prestataires payés par la Carsat Centre-Ouest

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
16 - Charente	34 921	45 115	80 036
17 - Charente-Maritime	61 206	82 507	143 713
19 - Corrèze	23 862	30 720	54 582
23 - Creuse	11 276	15 110	26 386
79 - Deux-Sèvres	35 463	45 877	81 340
86 - Vienne	38 636	49 009	87 645
87 - Haute-Vienne	35 980	46 599	82 579
Total Carsat Centre-Ouest	241 344	314 937	556 281
Total hors Carsat Centre-Ouest	15 841	20 437	36 278
Ensemble des prestataires	257 185	335 374	592 559

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI et SNSP TSTI, Insee
 Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général
 y compris les anciens travailleurs indépendants.
 Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique
 "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

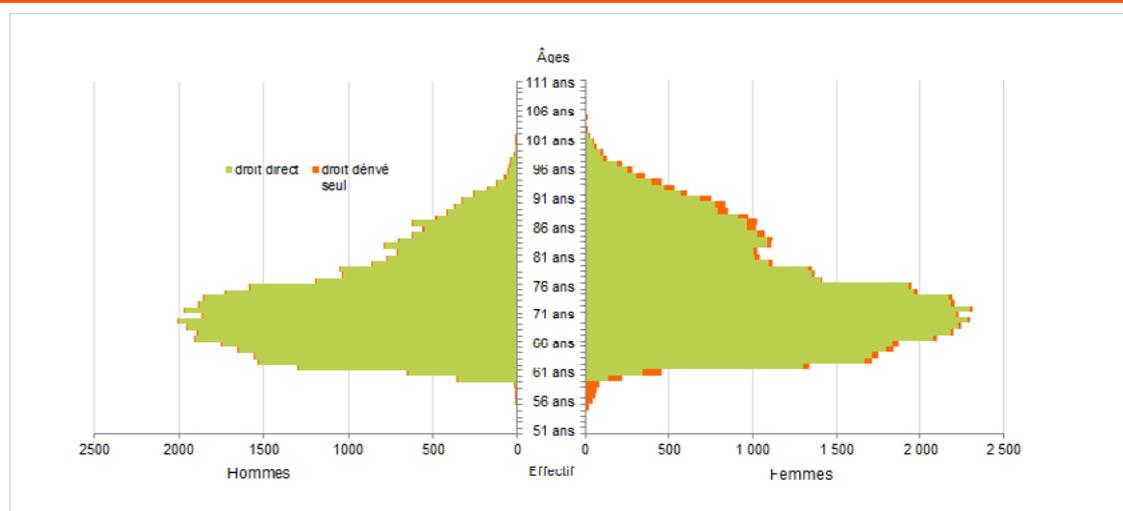


Retraités résidant dans le département

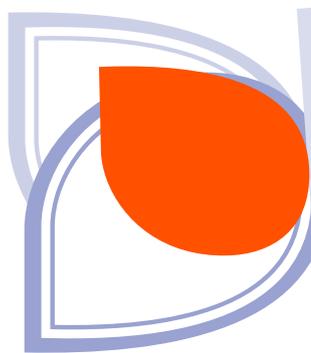
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 101	3 163	5 264
Droits directs (retraites personnelles)	1 915	2 160	4 075
Droits dérivés (retraites de réversion)	186	1 003	1 189
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	143	221	364
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	667	282	949
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,3 ans	63,0 ans	62,7 ans
Droits dérivés	78,5 ans	75,0 ans	75,5 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 827	50 139	88 966
Retraités percevant un droit direct seul	37 031	35 710	72 741
Retraités percevant un droit dérivé seul	217	1 813	2 030
Retraités percevant les deux à la fois	1 579	12 616	14 195
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,3%	4,1%	3,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	11 729	5 828	17 557
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,6 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	858 €	708 €	773 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	22,1%	46,9%	35,9%

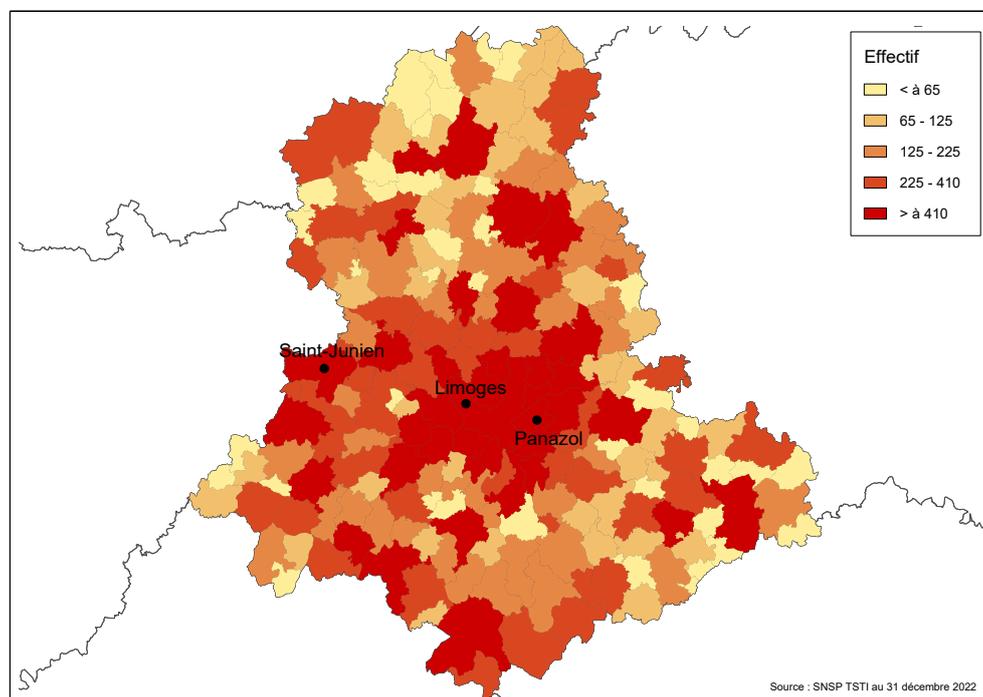
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



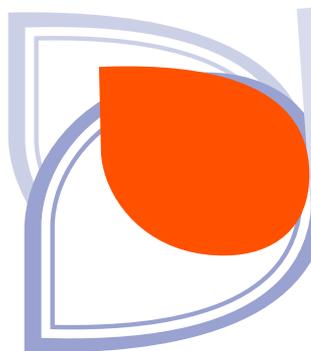
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Limoges			
Nombre total de retraités	10 704	16 053	26 757
Retraités percevant un droit direct seul	10 239	11 300	21 539
Retraités percevant un droit dérivé seul	33	532	565
Retraités percevant les deux à la fois	432	4 221	4 653
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	6,2%	6,3%
Saint-Junien			
Nombre total de retraités	1 381	1 867	3 248
Retraités percevant un droit direct seul	1 303	1 216	2 519
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	52	57
Retraités percevant les deux à la fois	73	599	672
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,5%	5,4%	4,6%
Panazol			
Nombre total de retraités	1 328	1 736	3 064
Retraités percevant un droit direct seul	1 278	1 267	2 545
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	51	58
Retraités percevant les deux à la fois	43	418	461
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,7%	2,1%	2,0%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

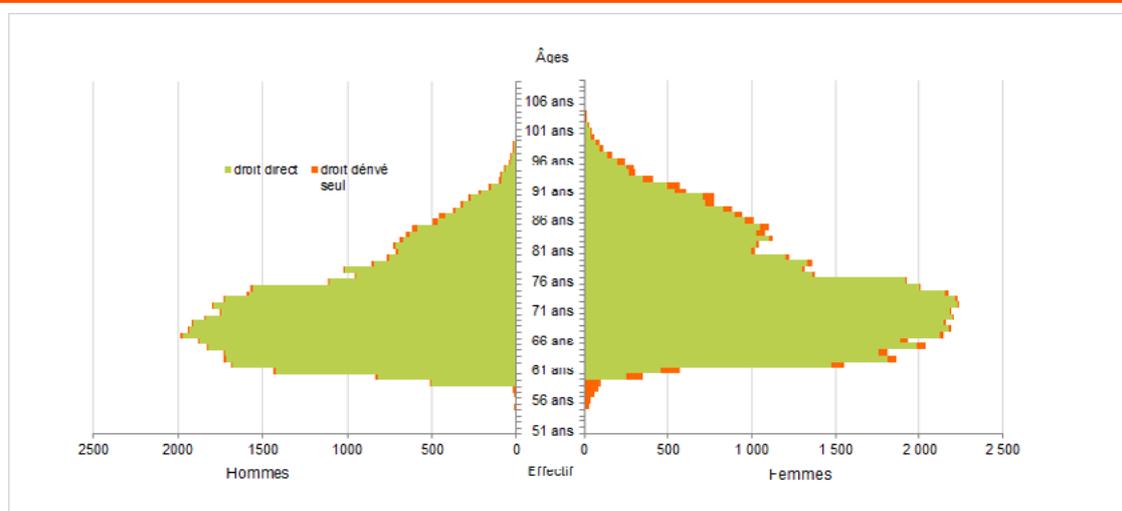


Retraités résidant dans le département

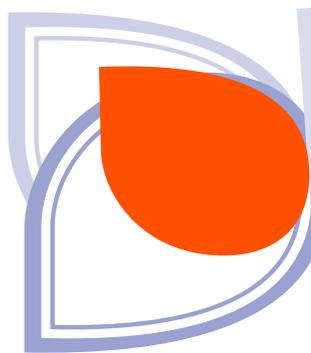
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 408	3 696	6 104
Droits directs (retraites personnelles)	2 191	2 477	4 668
Droits dérivés (retraites de réversion)	217	1 219	1 436
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	188	259	447
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	814	303	1 117
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	77,9 ans	74,1 ans	74,7 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	42 115	53 536	95 651
Retraités percevant un droit direct seul	40 265	39 078	79 343
Retraités percevant un droit dérivé seul	301	1 946	2 247
Retraités percevant les deux à la fois	1 549	12 512	14 061
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,2%	3,6%	3,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	13 511	5 756	19 267
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,3 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	881 €	705 €	783 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,7%	46,2%	34,7%

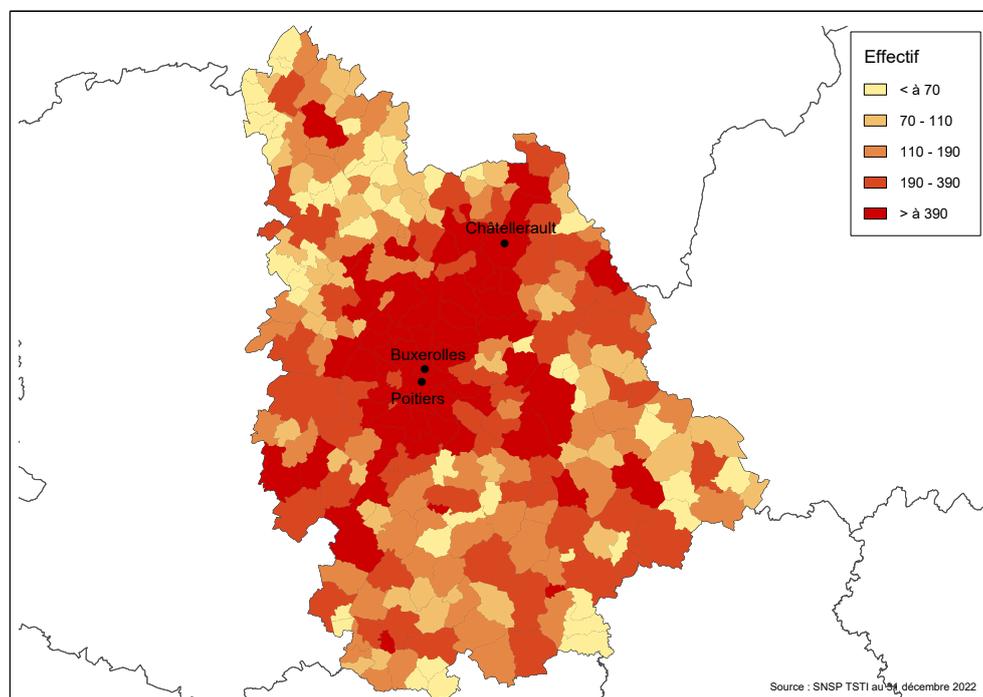
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



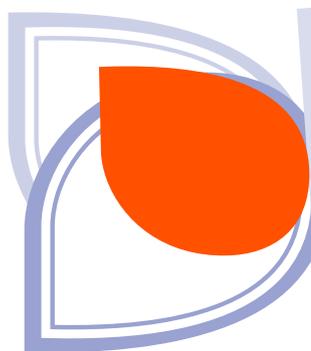
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Poitiers			
Nombre total de retraités	4 950	7 736	12 686
Retraités percevant un droit direct seul	4 772	5 687	10 459
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	268	281
Retraités percevant les deux à la fois	165	1 781	1 946
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	8,4%	6,2%	7,1%
Châtelleraut			
Nombre total de retraités	3 723	5 173	8 896
Retraités percevant un droit direct seul	3 556	3 468	7 024
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	171	180
Retraités percevant les deux à la fois	158	1 534	1 692
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	5,9%	5,9%
Buxerolles			
Nombre total de retraités	981	1 334	2 315
Retraités percevant un droit direct seul	961	1 045	2 006
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	37	39
Retraités percevant les deux à la fois	18	252	270
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,8%	3,0%	2,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

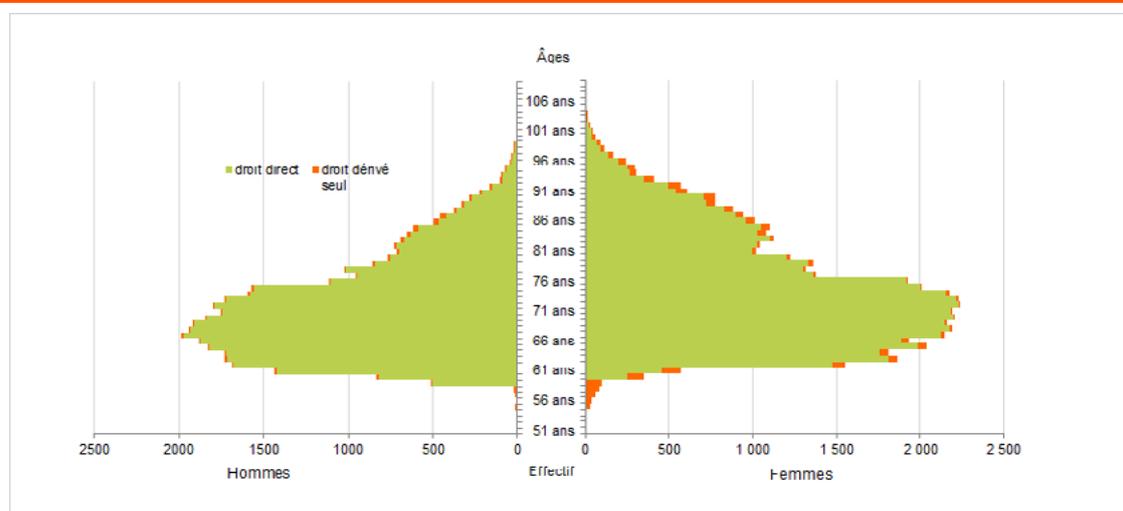


Retraités résidant dans le département

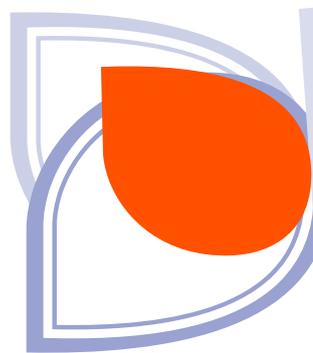
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 226	3 337	5 563
Droits directs (retraites personnelles)	1 966	2 250	4 216
Droits dérivés (retraites de réversion)	260	1 087	1 347
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	121	237	358
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	868	381	1 249
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	61,9 ans	62,6 ans	62,3 ans
Droits dérivés	77,4 ans	73,7 ans	74,4 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 635	49 863	88 498
Retraités percevant un droit direct seul	36 537	36 707	73 244
Retraités percevant un droit dérivé seul	476	1 864	2 340
Retraités percevant les deux à la fois	1 622	11 292	12 914
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	3,0%	2,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	14 099	6 594	20 693
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,0 ans	74,2 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	906 €	721 €	802 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,2%	50,9%	36,9%

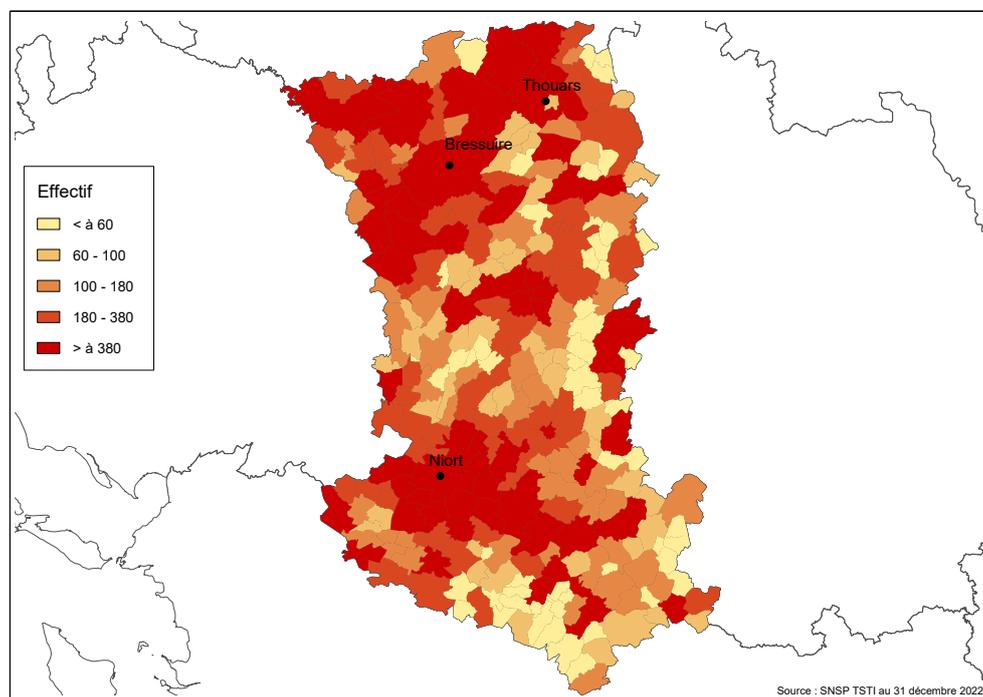
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



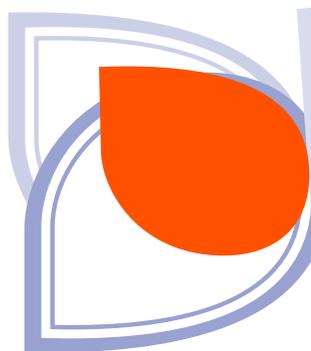
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Niort			
Nombre total de retraités	5 263	7 994	13 257
Retraités percevant un droit direct seul	5 051	5 779	10 830
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	255	274
Retraités percevant les deux à la fois	193	1 960	2 153
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	4,5%	4,5%
Bressuire			
Nombre total de retraités	2 031	2 661	4 692
Retraités percevant un droit direct seul	1 908	1 988	3 896
Retraités percevant un droit dérivé seul	22	67	89
Retraités percevant les deux à la fois	101	606	707
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	1,4%	2,6%	2,0%
Thouars			
Nombre total de retraités	1 235	1 793	3 028
Retraités percevant un droit direct seul	1 170	1 166	2 336
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	87	96
Retraités percevant les deux à la fois	56	540	596
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,2%	4,9%	4,6%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

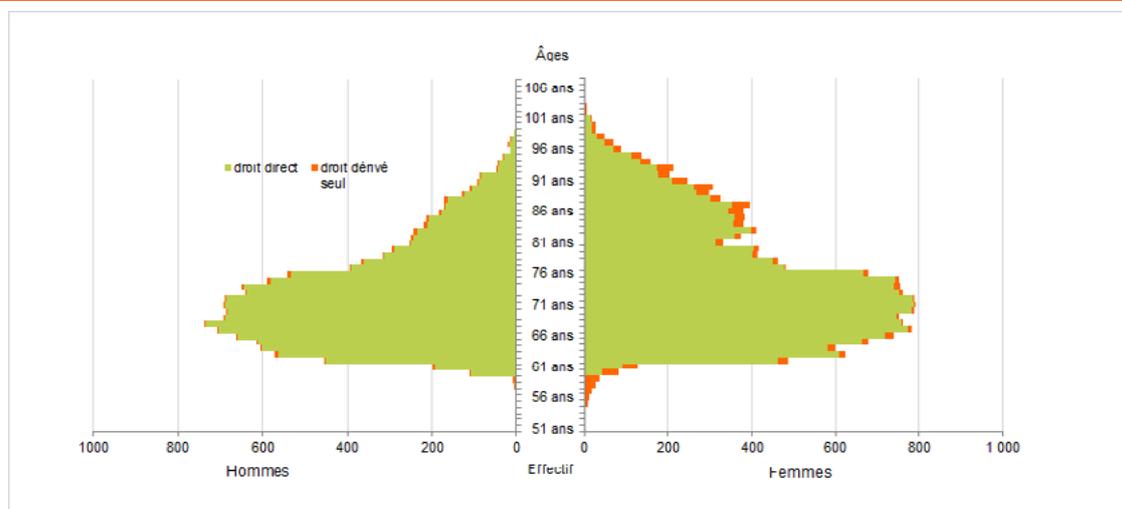


Retraités résidant dans le département

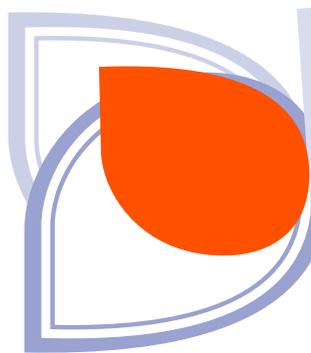
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	823	1 158	1 981
Droits directs (retraites personnelles)	734	805	1 539
Droits dérivés (retraites de réversion)	89	353	442
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	68	72	140
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	235	85	320
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,4 ans	73,5 ans	74,1 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	13 522	17 643	31 165
Retraités percevant un droit direct seul	12 767	12 241	25 008
Retraités percevant un droit dérivé seul	167	888	1 055
Retraités percevant les deux à la fois	588	4 514	5 102
Minimum vieillesse ⁽²⁾	4,1%	4,3%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	3 570	1 502	5 072
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,2 ans	75,5 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	792 €	656 €	715 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	26,2%	50,3%	39,6%

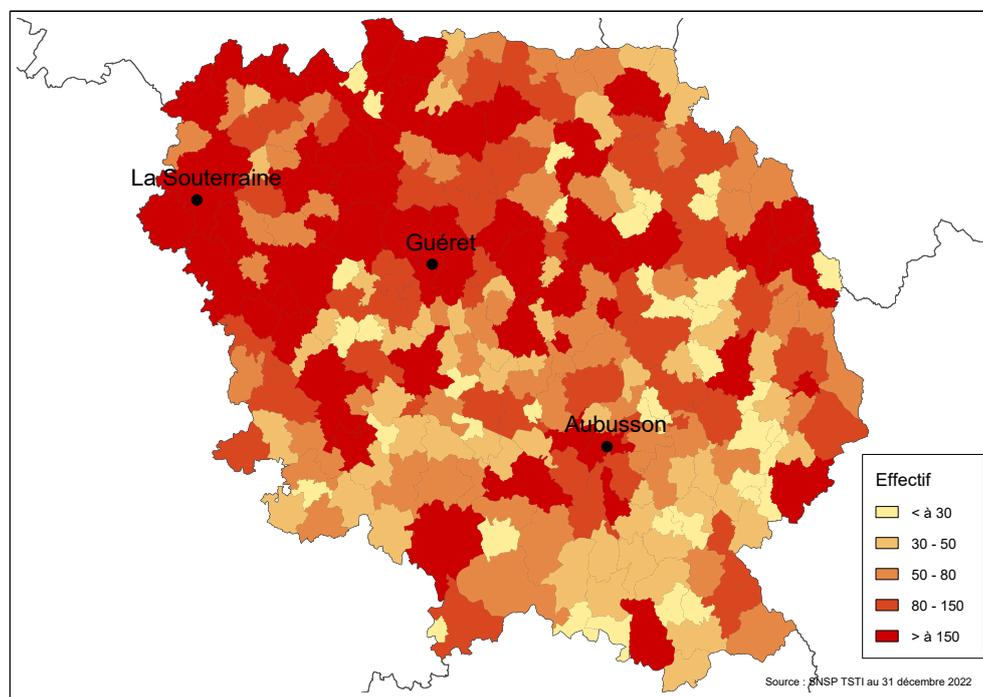
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

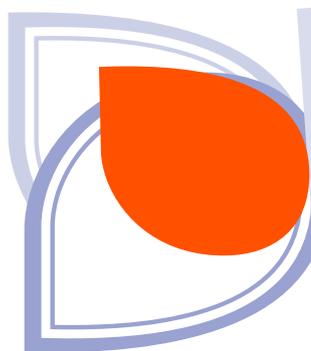
Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Guéret			
Nombre total de retraités	1 190	1 843	3 033
Retraités percevant un droit direct seul	1 143	1 311	2 454
Retraités percevant un droit dérivé seul	6	69	75
Retraités percevant les deux à la fois	41	463	504
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	6,2%	6,3%
La Souterraine			
Nombre total de retraités	585	892	1 477
Retraités percevant un droit direct seul	550	563	1 113
Retraités percevant un droit dérivé seul	7	40	47
Retraités percevant les deux à la fois	28	289	317
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	4,9%	4,5%
Aubusson			
Nombre total de retraités	382	644	1 026
Retraités percevant un droit direct seul	364	416	780
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	22	23
Retraités percevant les deux à la fois	17	206	223
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,2%	7,9%	8,4%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.



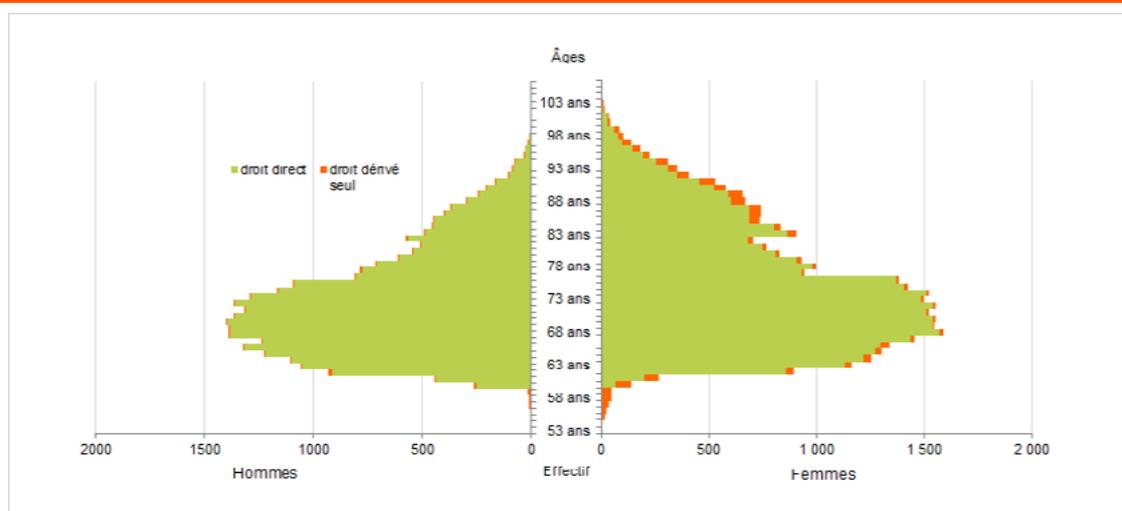


Retraités résidant dans le département

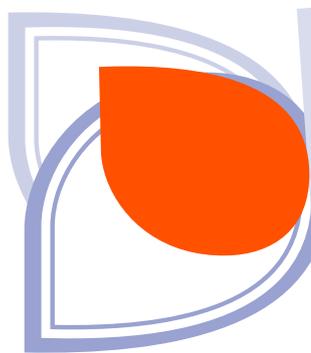
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	1 509	2 350	3 859
Droits directs (retraites personnelles)	1 364	1 553	2 917
Droits dérivés (retraites de réversion)	145	797	942
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	85	140	225
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	484	174	658
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	75,9 ans	74,0 ans	74,3 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	27 403	35 056	62 459
Retraités percevant un droit direct seul	26 172	24 774	50 946
Retraités percevant un droit dérivé seul	198	1 568	1 766
Retraités percevant les deux à la fois	1 033	8 714	9 747
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,8%	3,6%	3,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	7 620	3 011	10 631
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,7 ans	74,7 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	841 €	685 €	754 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,6%	48,3%	37,2%

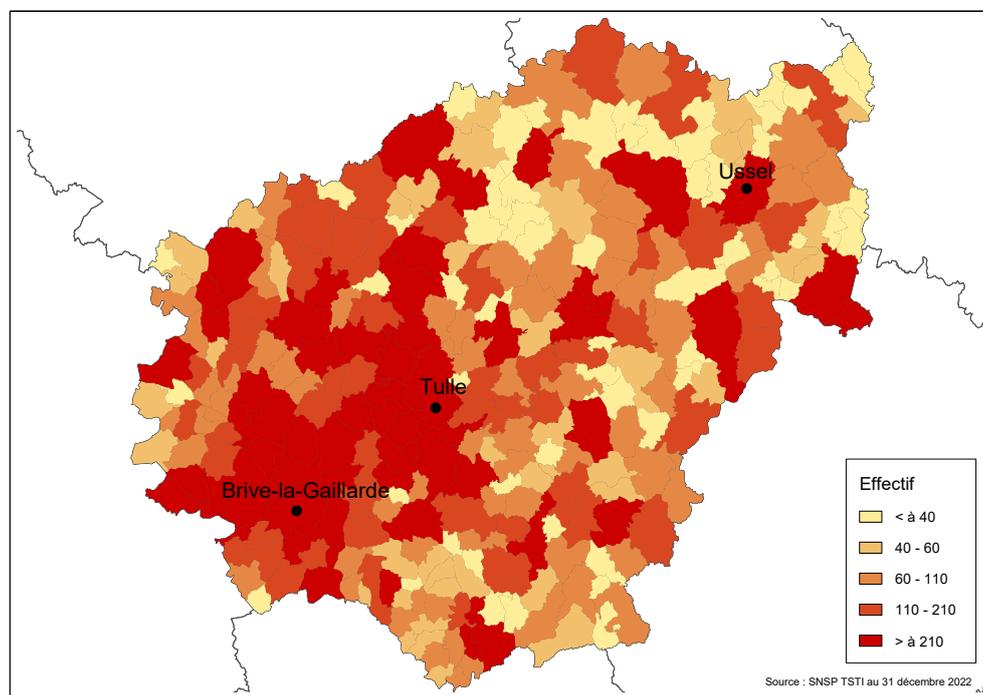
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Brive-la-Gaillarde			
Nombre total de retraités	4 729	7 183	11 912
Retraités percevant un droit direct seul	4 510	4 841	9 351
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	231	244
Retraités percevant les deux à la fois	206	2 111	2 317
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	6,0%	5,4%
Tulle			
Nombre total de retraités	1 376	1 976	3 352
Retraités percevant un droit direct seul	1 328	1 417	2 745
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	73	78
Retraités percevant les deux à la fois	43	486	529
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,8%	5,7%	4,9%
Ussel			
Nombre total de retraités	1 057	1 395	2 452
Retraités percevant un droit direct seul	995	932	1 927
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	75	79
Retraités percevant les deux à la fois	58	388	446
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,6%	3,4%	3,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

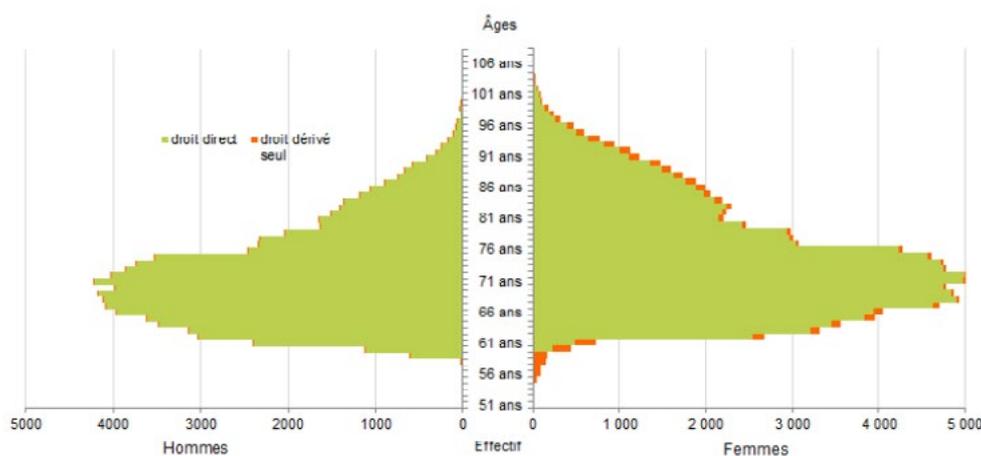


Retraités résidant dans le département

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	4 108	6 790	10 898
Droits directs (retraites personnelles)	3 716	4 538	8 254
Droits dérivés (retraites de réversion)	392	2 252	2 644
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	278	421	699
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 184	459	1 643
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	63,0 ans
Droits dérivés	76,1 ans	74,1 ans	74,4 ans

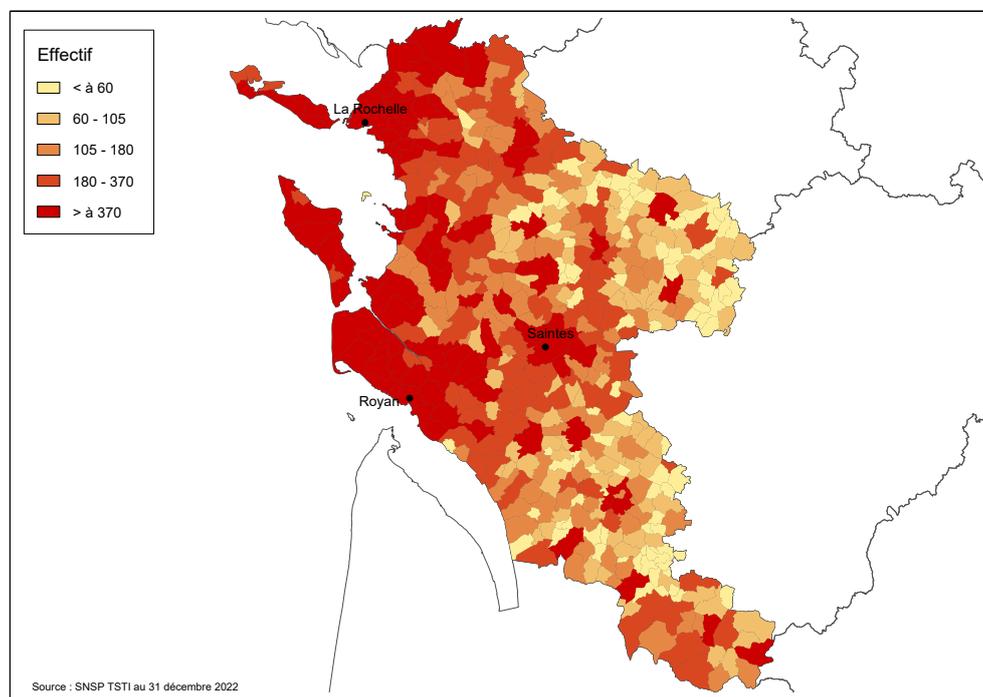
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	80 582	104 309	184 891
Retraités percevant un droit direct seul	77 490	76 993	154 483
Retraités percevant un droit dérivé seul	443	3 893	4 336
Retraités percevant les deux à la fois	2 649	23 423	26 072
Minimum vieillesse ⁽²⁾	2,5%	3,2%	2,9%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	21 323	8 601	29 924
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,6 ans	75,2 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	917 €	710 €	800 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	19,2%	46,0%	34,1%

Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Retraités du régime général par commune



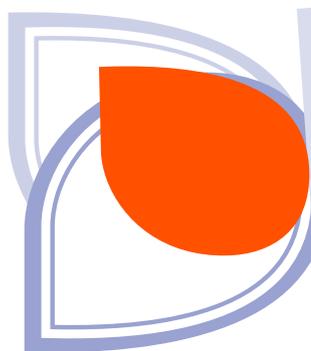
Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
La Rochelle			
Nombre total de retraités	7 391	11 390	18 781
Retraités percevant un droit direct seul	7 144	8 209	15 353
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	383	400
Retraités percevant les deux à la fois	230	2 798	3 028
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	5,5%	5,4%	5,5%
Royan			
Nombre total de retraités	3 545	5 541	9 086
Retraités percevant un droit direct seul	3 440	3 988	7 428
Retraités percevant un droit dérivé seul	8	144	152
Retraités percevant les deux à la fois	97	1 409	1 506
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,1%	3,7%	3,5%
Saintes			
Nombre total de retraités	2 822	4 456	7 278
Retraités percevant un droit direct seul	2 695	3 224	5 919
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	159	172
Retraités percevant les deux à la fois	114	1 073	1 187
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	6,1%	5,7%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.

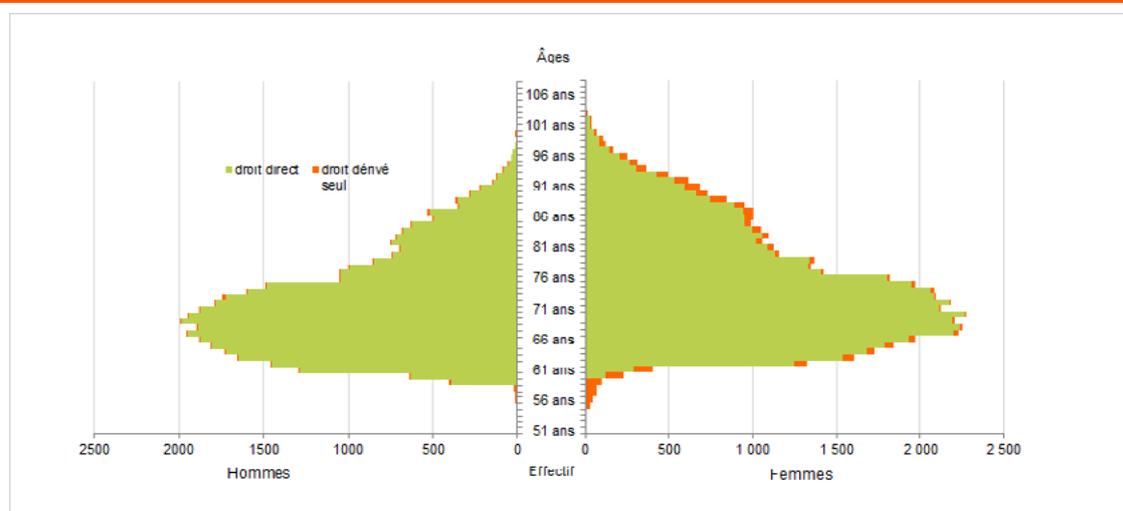


Retraités résidant dans le département

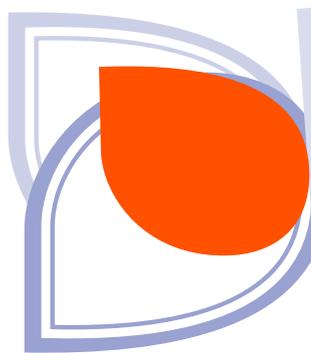
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 191	3 279	5 470
Droits directs (retraites personnelles)	1 945	2 223	4 168
Droits dérivés (retraites de réversion)	246	1 056	1 302
Attributions de l'allocation de solidarité aux personnes âgées (Aspa)	142	224	366
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	706	278	984
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,4 ans	63,1 ans	62,8 ans
Droits dérivés	76,2 ans	74,5 ans	74,9 ans

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	38 182	49 051	87 233
Retraités percevant un droit direct seul	36 355	34 966	71 321
Retraités percevant un droit dérivé seul	303	2 110	2 413
Retraités percevant les deux à la fois	1 524	11 975	13 499
Minimum vieillesse ⁽²⁾	3,0%	4,1%	3,6%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	12 072	5 005	17 077
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,4 ans	74,5 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽³⁾	893 €	714 €	793 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	20,6%	47,6%	35,5%

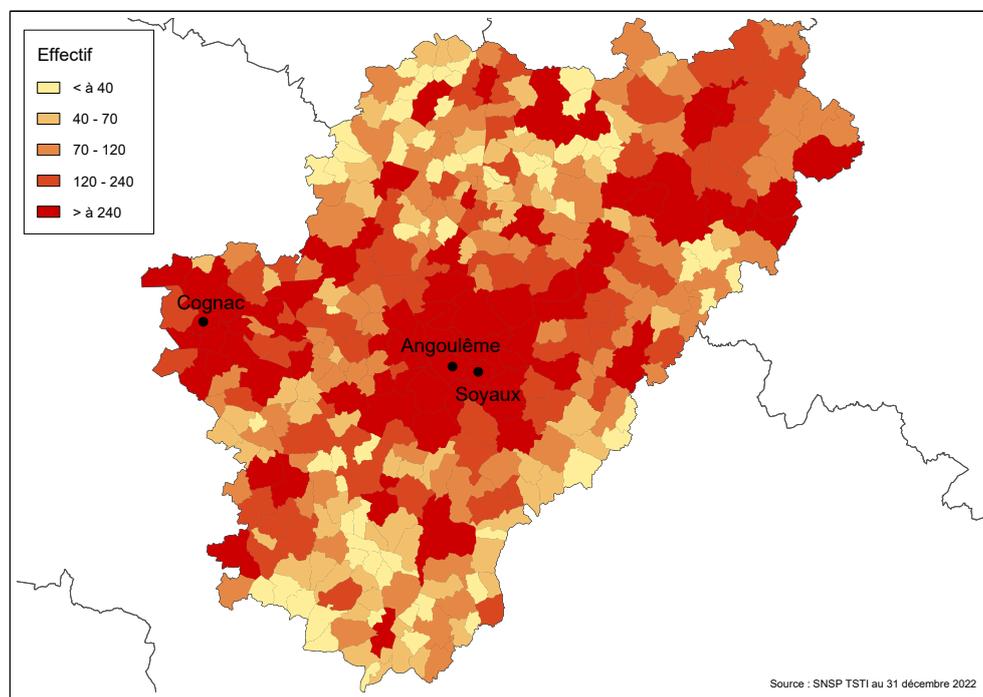
Pyramide des âges des résidents



- Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre (Aspa, L815, ASI).
- Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels.
Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.



Retraités du régime général par commune



Statistiques des trois communes les plus peuplées du département

Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Angoulême			
Nombre total de retraités	3 203	5 116	8 319
Retraités percevant un droit direct seul	3 064	3 531	6 595
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	202	216
Retraités percevant les deux à la fois	125	1 383	1 508
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,0%	8,7%	8,8%
Cognac			
Nombre total de retraités	1 762	2 704	4 466
Retraités percevant un droit direct seul	1 706	1 866	3 572
Retraités percevant un droit dérivé seul	9	107	116
Retraités percevant les deux à la fois	47	731	778
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,9%	6,2%	5,7%
Soyaux			
Nombre total de retraités	848	1 374	2 222
Retraités percevant un droit direct seul	796	937	1 733
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	49	50
Retraités percevant les deux à la fois	51	388	439
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,8%	7,4%	7,5%

1. Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse (L815, Aspa, ASI) par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

Sources : Cnav - SNSP, SNSP-TI, SNSP TSTI, Insee
Champ : Retraités percevant une retraite de base au Régime général y compris les anciens travailleurs indépendants.
Toutes les données de votre région sont en ligne dans la rubrique "Statistiques en région".

Retrouvez-nous sur lassuranceretraite.fr,
statistiques-recherches.cnav.fr et Twitter.